Précision des aléas mouvements de terrain

Fiche analytique n°23

Commune associée	Afaahiti
Référence de la fiche	FA_A23
Référence du site	Plateau de Taravao PK 2
Visite réalisée par	Géolithe - CF
Date de la visite	21/03/2022
Coordonnées géographiques (RGPF / UTM zone 6S)	
X (en m)	Y (en m)
256558	8036921

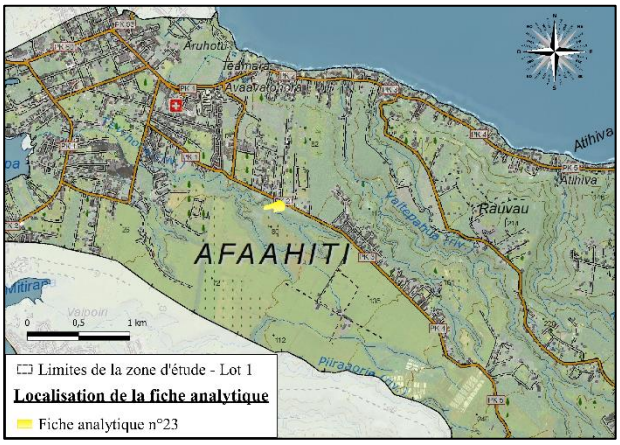

Contexte

Topographie	Versant de 25/30 m de haut avec une pente variable entre 45° et 60°
Géologie	Formation de laves basaltiques d'épanchement terminal
Géomorphologie	Planèze disséquée (vallée peu profonde)
Hydrogéologie	Pas d'arrivée d'eau souterraine observée
Historique des évènements passés	Pas d'évènements historiques recensés

Résultats des investigations

Points d'observations

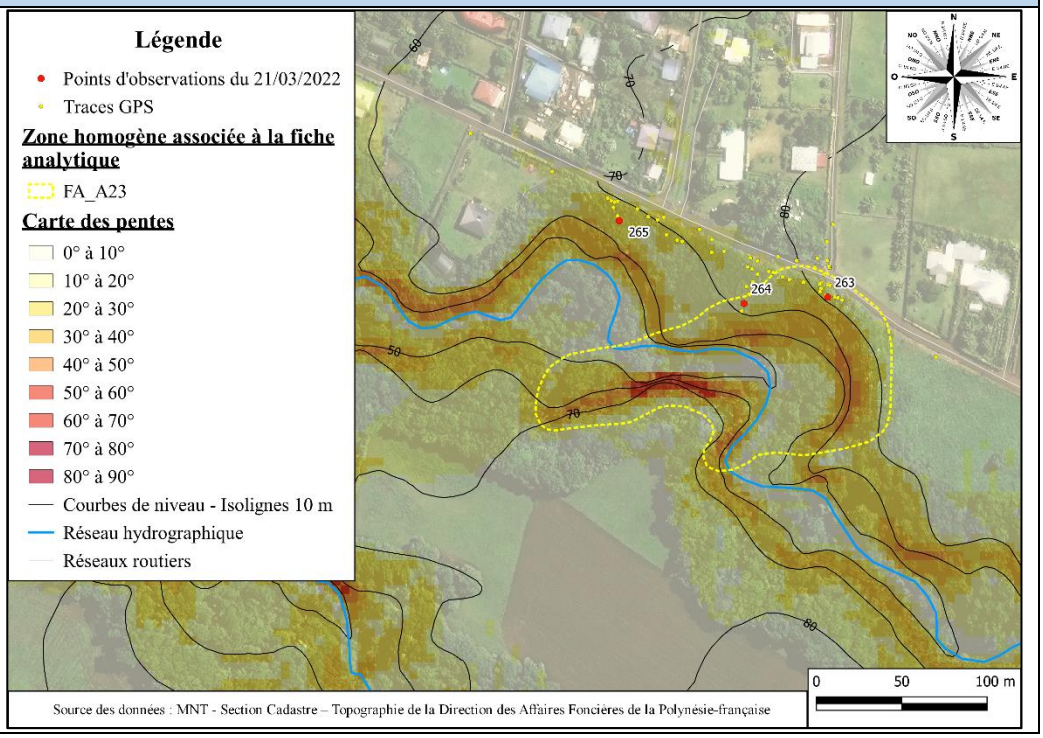

Observations n°263, 264 et 265	Le point d'observation n°263 correspond à la chute d'un arbre dans le versant en bordure de route. Il y a un phénomène d'érosion régressive en tête de versant. A l'aval des barrières de sécurité, le versant est abrupte et un affleurement de mamus de type II / III est observé. Le point d'observation n°264 correspond à la tête de versant. A l'aval de ce point, la pente est subverticale. Le point d'observation n°265 correspond à la tête de versant. Un début d'érosion régressive est visible au niveau de la tête de versant.

Photographies des investigations

Observations n°263 à 265

Point d'observation n°263 – Illustration du haut du versant et de la route

Point d'observation n°263 – Illustration du phénomène d'érosion régressive de la tête du versant

Point d'observation n°264 – Illustration de la pente abrupte à l'aval du point dans le versant

Point d'observation n°264 – Illustration du haut de versant

Point d'observation n°264 – Illustration du phénomène d'érosion régressive observé en tête de versant

Point d'observation n°264 – Illustration du haut de versant

Avis de la DCA existants	
Carte de localisation des avis rendus	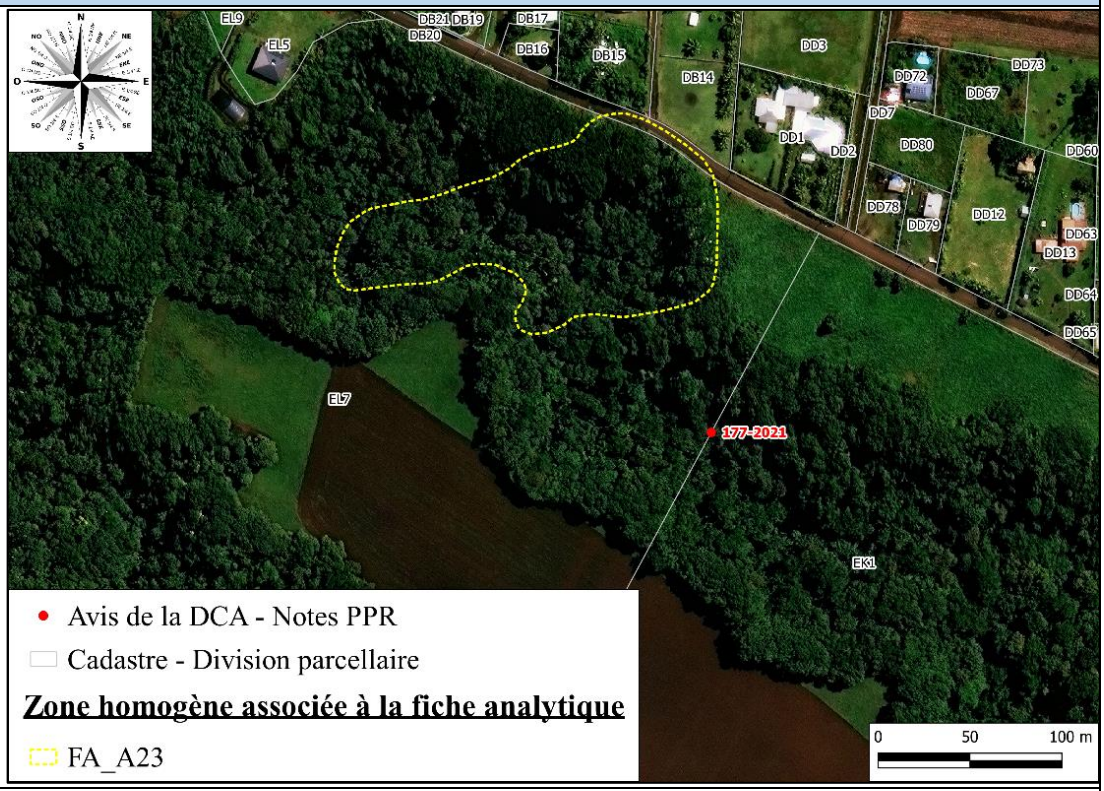 EL9 EL5 DB21 DB19 DB20 DB17 DB16 DB15 DB14 DD3 DD72 DD73 DD67 DD7 DD1 DD2 DD80 DD60 DD78 DD79 DD12 DD63 DD13 DD64 DD65 EL7 177-2021 EK1 Avis de la DCA - Notes PPR Cadastre - Division parcellaire Zone homogène associée à la fiche analytique FA_A23 0 50 100 m
Référence des rapports intégrés	**177-2021** : Avis n°1837 – 25 mai 2021

Synthèse à retenir	**<u>Parcelles EL7 et EK1</u>** **177-2021** – L'avis de la DCA est présenté ci-dessous : D'après la cartographie des aléas de la commune (cf. annexe 1), la zone est concernée par un aléa faible de mouvements de terrain, et pour les deux lots les plus à l'ouest, par un aléa moyen de mouvements de terrain. Le projet consiste en la création d'un lotissement au niveau d'un plateau existant. Le versant fait une trentaine de mètres de hauteur avec la présence d'un talweg en contrebas. Il n'est pas prévu la réalisation de terrassement. Cinq lots sont situés en tête de versant. Les futurs *fare* pourront être implantés à des distances satisfaisantes de la rupture de pente. La DCA indique que l'étude doit être complétée en ce qui concerne la gestion des eaux pluviales sur l'ensemble du projet. En effet, à terme, le rejet des eaux pluviales dans le versant peut générer des désordres.

Révision de la cartographie des aléas mouvements de terrain	
Modification	*OUI*
Nature de la modification	*Surclassement de l'aléa moyen en aléa fort mouvements de terrain*
Justification de la modification	*Le secteur étudié est surclassé en aléa fort mouvements de terrain à partir des observations effectuées sur site et du MNT.* *En rive droite, l'évolution du zonage est réalisée pour les raisons suivantes :* • *Un phénomène d'érosion régressive est observé à l'aval du point n°263. Ce phénomène évolutif peut à terme générer des désordres sur la route ;* • *La pente à l'aval du point d'observation est subverticale ;* • *Des mamus de type II / III constituent le versant à l'aval de la route. Les mamus de type III sont plus sensibles aux glissements de terrain ;* • *Le secteur se trouve sur la rive concave de la rivière (favorisant l'érosion du pied de versant).* *En rive gauche, l'évolution du zonage est réalisée pour les raisons suivantes :* • *Affleurement vertical d'environ 20 m de haut est détecté via le MNT ;* • *L'orthophotographie permet également d'identifier cette verticalité.* *En amont de l'encaissement du thalweg, au niveau du plateau, les précisions cartographiques sont réalisées de la manière suivante :* • *Depuis la tête de versant, relevée au GPS ou identifiée à partir du MNT et des orthophotographies, une bande de 5 m est conservée en aléa fort en recul direct du versant. Cette bande de sécurité permet de prendre en compte le recul de la tête du versant en cas d'apparition d'un mouvement de terrain.*

	• *En recul de l'aléa fort mouvements de terrain, une bande de 10 m est cartographiée en aléa moyen mouvements de terrain, afin d'assurer la décroissance de l'aléa,* • *Le plateau est cartographié en aléa faible mouvements de terrain.*